



**Conférence internationale de suivi  
sur le financement du développement,  
chargée d'examiner la mise en œuvre  
du Consensus de Monterrey**

Doha (Qatar)  
29 novembre-2 décembre 2008

Distr. générale  
30 novembre 2008  
Français  
Original : anglais

Point 9 a) de l'ordre du jour

**Tables rondes des parties prenantes  
ayant pour thème général « Poursuite  
de la coopération pour le financement  
du développement : l'avenir » et portant  
sur les six grands domaines thématiques  
suivants :**

**Table ronde 1**

**Mobilisation des ressources financières nationales  
pour le développement**

**Résumé des débats**

1. La table ronde 1 était coprésidée par Emomali Rahmon, Président du Tadjikistan, et John Michuki, Ministre des finances du Kenya. Justin Yifu Lin, Économiste en chef et Premier Vice-Président de la Banque mondiale, a animé les débats. Des déclarations ont été faites par les intervenants suivants : Azizul Islam, Ministre des finances du Bangladesh; Assane Diop, Directeur exécutif de la Section de la protection sociale de l'Organisation internationale du Travail; Angel Gurría, Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques; Michael Keating, Directeur de l'Africa Progress Panel; S. A. R la Princesse Máxima des Pays-Bas, membre du Groupe de conseillers des Nations Unies sur les secteurs financiers accessibles à tous; Vito Tanzi, ancien Secrétaire d'État à l'économie et aux finances de l'Italie.

2. M. Lin a présenté les thèmes en discussion. Il a notamment insisté sur la nécessité de mobiliser des fonds auprès d'investisseurs nationaux plutôt qu'auprès de sources étrangères pour asseoir la croissance à long terme. Il a fait valoir que ce serait pour de nombreux pays le bon moment d'investir dans le développement afin de se préparer à une forte croissance économique dans l'avenir. Il a également noté que mobiliser des ressources financières auprès de sources nationales aiderait les pays à réduire au minimum les asymétries de devises et à résister à l'impact des crises financières.

3. M. Islam a relevé l'importance des effets de synergie entre la mobilisation des ressources nationales, la dette, le commerce et les courants de capitaux privés. En ce qui concerne l'imposition directe dans les pays en développement, il a relevé que les



administrations fiscales de ces pays manquaient de bases de données et de moyens informatiques. Étant donné que les taxes sur la valeur ajoutée qu'avaient commencé à percevoir de nombreux pays en développement n'étaient pas suffisantes pour compenser la baisse des recettes publiques entraînée par la libéralisation des échanges, les pays donateurs devraient appuyer les efforts déployés au plan national en matière de recouvrement des impôts. Comme l'infrastructure physique était insuffisante dans les pays en développement, la communauté internationale devait d'urgence fournir une assistance aux pays les moins avancés dans ce domaine. Les sociétés transnationales ne devraient pas chercher à obtenir d'incitations fiscales durables. Réduire les coûts de transaction afférents au rapatriement de fonds pouvait également être une mesure utile.

4. M. Diop a évoqué l'impact de la crise financière actuelle sur le financement du développement, qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences négatives sur l'emploi et les perspectives de réduction de la pauvreté. Selon certaines estimations, 20 millions d'emplois risquaient de disparaître d'ici à la fin de 2009, ce qui risquait d'aggraver considérablement la pauvreté. Un cadre multilatéral était indispensable si l'on voulait atténuer de telles conséquences. Il faudrait protéger les segments les plus vulnérables de la population en leur assurant l'accès aux services sociaux de base. L'accent a été mis sur la nécessité de garantir un travail décent pour tous.

5. M. Gurría a souligné l'importance que revêtaient les impôts dans le contexte de l'édification de structures étatiques efficaces. Comme la qualité des dépenses publiques était directement liée à la mesure dans laquelle le citoyen se montrait disposé à s'acquitter de ses obligations fiscales, il importait d'améliorer les relations entre l'État et le contribuable. Il devait être clairement entendu que les recettes fiscales seraient dépensées de façon transparente et efficace. Cependant, les efforts de recouvrement de l'impôt ne devaient pas nécessairement être circonscrits à l'intérieur des frontières nationales. Les paradis fiscaux affectaient l'assiette fiscale des pays développés comme des pays en développement en offrant la possibilité d'échapper à l'impôt dans un anonymat total. Il fallait redoubler d'efforts pour accroître les recettes publiques en élargissant l'assiette de l'impôt, ce qui aurait également pour effet de rendre ces recettes plus prévisibles. À cette fin, il fallait notamment mettre en place un système fiscal efficace, s'attaquer au fléau de la corruption, éliminer les paradis fiscaux et l'évasion fiscale et aider à créer un environnement propice aux investissements.

6. M. Keating a mis l'accent sur l'impact du ralentissement de l'activité économique mondiale sur l'Afrique. Cet impact était encore aggravé par la baisse des prix des produits de base, la contraction des échanges et la diminution des fonds rapatriés de l'étranger. Étant donné l'insuffisance critique des capacités productives et le coût relativement élevé de l'électricité dans les pays en développement, il était essentiel d'accroître les investissements dans l'infrastructure.

7. La Princesse Máxima, évoquant la nécessité d'assurer un financement inclusif du développement, a relevé que, pour une large part, les populations des pays en développement n'avaient guère accès aux services financiers formels, comme les services bancaires et les assurances. De ce fait, les pauvres qui devaient rapatrier des fonds ou en recevoir de l'étranger étaient confrontés à des coûts de transaction élevés et aux risques inhérents au secteur financier non structuré. Il importait, pour accroître la mobilisation de ressources nationales, d'apprendre aux populations à épargner.

8. M. Tanzi s'est référé à ses 27 années d'expérience au Fonds monétaire international, au cours desquelles il a fourni des conseils aux pays en développement. Il a souligné la nécessité de disposer de politiques fiscales efficaces qui soient équitables, neutres et simples et qui aient une large assise. Il était également important pour réaliser un développement durable que les réglementations fiscales soient faciles à respecter. Le financement des déficits budgétaires par l'emprunt – le moyen le plus courant de financer les dépenses publiques – n'était pas viable sur le long terme. La réduction des taxes se traduisait en général par une augmentation des recettes fiscales. Dans les pays en développement, toutefois, du fait de l'existence de vastes secteurs non structurés et des difficultés rencontrées en recouvrant les impôts, la réduction des taxes ne garantissait pas une augmentation des recettes fiscales, pas plus que les incitations fiscales accordées aux sociétés transnationales.

9. Les exposés faits par les intervenants ont été suivis de discussions interactives entre les représentants des gouvernements, des parties prenantes institutionnelles, de la société civile et du monde des affaires.

10. Les points clefs ci-après ont été soulevés lors des exposés et des discussions :

- Les recettes fiscales représentent les ressources les plus importantes pour l'investissement, qui à son tour est essentiel pour l'édification effective de l'État. Des politiques fiscales efficaces qui sont équitables, neutres et simples et qui ont une large assise ainsi que des réglementations fiscales faciles à respecter sont essentielles pour le développement durable. Il est nécessaire d'éviter de politiser le respect des obligations fiscales et le recouvrement des impôts;
- Pour appuyer le renforcement des capacités touchant à la politique et à l'administration fiscales dans les pays en développement, il est essentiel de fournir une assistance technique dans ces domaines, en particulier d'établir des conventions fiscales bilatérales et de procéder à des échanges d'informations. L'amélioration des compétences techniques des agents de l'impôt et l'utilisation de la technologie dans l'administration fiscale sont des préalables à l'accroissement des recettes fiscales;
- Étant donné que les pays en développement ne sont pas pleinement intégrés dans les instances internationales s'occupant des questions fiscales, le Comité d'experts des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale pourrait jouer un rôle important pour ces pays. Pour faciliter encore cette coopération internationale, plusieurs participants étaient favorables à ce que le Comité soit transformé en commission;
- La fuite des capitaux – due principalement aux flux financiers illicites, à l'évasion et la fraude fiscales et à l'utilisation abusive des prix de transfert par les sociétés transnationales – porte lourdement atteinte au développement. Elle prive les pays en développement de ressources financières précieuses essentielles pour leur développement. La fuite des capitaux représenterait entre 500 et 800 milliards de dollars par an, montant plus élevé que le montant total de l'aide publique au développement en faveur de l'ensemble des pays en développement. Pour prévenir cette fuite, il est nécessaire de renforcer l'échange périodique d'informations entre les autorités fiscales;
- La corruption est un problème tant pour les pays développés que pour les pays en développement. Pour réduire la corruption dans le domaine des ressources

naturelles, il convient de reconnaître que l'Initiative de transparence des industries extractives est un instrument important de prévention de la corruption. La Convention des Nations Unies contre la corruption et l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés devraient être renforcées, étendues et adoptées par un plus grand nombre de pays;

- L'imposition des ressources naturelles et la tarification des services publics pourraient compléter les recettes fiscales existantes des pays en développement. Vu la forte instabilité des prix des ressources naturelles, leur taxation devrait être conçue de façon à ce que le taux d'imposition augmente lorsque les prix sont élevés, un mécanisme de soutien des prix étant appliqué lorsque les prix sont faibles. Les fluctuations des prix des produits de base rendent nécessaire une gestion prudente des recettes fiscales pour garantir une source de recettes stables en permanence aux pays en développement. Lorsque les services publics sont fournis à titre gratuit, les consommateurs tendent à les utiliser sans compter. Ainsi, la tarification raisonnable des services publics est un moyen idéal d'appuyer la bonne gestion des dépenses publiques;
- On estime qu'environ 20 % de la population des pays en développement (2 milliards de personnes) n'a pas accès à des services financiers formels tels que les services bancaires (épargne et crédit) et d'assurance. En conséquence, les pauvres qui envoient ou encaissent des fonds dans le secteur financier informel doivent payer des frais de transaction élevés;
- Pour mieux encourager l'épargne, il est nécessaire de faire en sorte que les taux d'intérêt réels soient positifs plutôt que négatifs. Il convient d'éviter la dépression financière;
- Compte tenu de la récente faillite de certaines grandes institutions financières, il est urgent d'établir des directives ou des règlements pour assurer la transparence des conditions de prêt et mettre en place des mécanismes de protection des consommateurs pour les microcrédits;
- Vu l'insuffisance critique des capacités de production et le coût relativement élevé de l'électricité dans les pays en développement, il est essentiel d'accroître les investissements dans les infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et du développement humain (en particulier l'éducation).